

POLYNESIE FRANCAISE
 COMMUNE DE MAHINA
 ILE DE TAHITI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
02 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le huit décembre, le Conseil Municipal convoqué légalement s'est réuni dans la Salle de conseil de la Mairie de Mahina en séance publique sous la présidence de Monsieur TEUIRA Damas, Maire de la Ville de Mahina.

VILLE DE MAHINA
 Bureau du courrier
 N° : 10356
 Expédié le : **02 décembre 2015**
 DATE D'AFFICHAGE : **02 décembre 2015**
 DATE DE SEANCE : **08 décembre 2015**
 NOMBRE DE CONSEILLERS : **33**

En exercice	33
Présents	19
Procuration	10
Votants	29
Abstention	00
Suffrage exprimé	29
POUR	29
CONTRE	00

NOM & PRENOM	FONCTION	PRESENT	ABSENT	PROCURATION
TEUIRA Damas	Maire	X		
FRITCH Frédéric	1 ^{er} Adjoint	X		
FAUA Tenuhiarii	2 ^{ème} Adjoint	X		
QUINQUIS Bran	3 ^{ème} Adjoint		X	TEUIRA Damas Maire
COJAN Marie-Pauline	4 ^{ème} Adjoint	X		
YEE ON Léonce	5 ^{ème} Adjoint	X		
OOPA Vaïora	6 ^{ème} Adjoint		X	
VERO Jacki	7 ^{ème} Adjoint	X		
WONG Célestine	8 ^{ème} Adjoint	X		
KWONG Chantal	9 ^{ème} Adjoint	X		
PAOFAI Marie	Conseillère M		X	VERO Jacki, Conseiller Municipal
IZAL Yves	Conseiller M		X	FRITCH Edgard Conseiller Municipal
IRITI Chestine	Conseillère M	X		
HEUEA Samuel	Conseiller M	X		
TEHEI Tariu	Conseiller M		X	FAUA Tenuhiarii 2ème Adjointe au Maire
FRITCH Edgar	Conseiller M.	X		
COLOMBANI Benjamin	Conseiller M.	X		
PAOFAI Lory	Conseillère M		X	OPUTU Lorna, Conseillère Municipale
OPUTU Lorna	Conseillère M	X		
TEAUROA Jimmy	Conseiller M		X	YEE ON Léonce 5ème Adjoint au Maire
TEMATARU Vanessa	Conseillère M		X	FRITCH Frédéric 1er Adjoint au Maire
GOODING Orama	Conseillère M		X	AFO Warren Conseiller Municipal
TEIPOARII Gloria	Conseillère M		X	
AFO Warren	Conseiller M	X		
LUCAS Lucie	Conseillère M	X		
LEBOUCHER Patrick	Conseiller M.	X		
CALMEL Marcelle	Conseillère M	X		
CHANGUY Sandy	Conseillère M		X	LUCAS Lucie Conseillère Municipale
MATITAI Joe	Conseiller M		X	COJAN Marie-Pauline Conseillère Municipale
TAPUTUARAI Hervé	Conseiller M	X		
BOURINEAU James	Conseiller M	X		
SANQUER Nicole	Conseillère M		X	
MAPOTOEKE Tehotu	Conseillère M		X	

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
11 DEC. 2015
 N° / IDM

**Portant
modification du
tableau des
emplois de
fonctionnaire pour
l'intégration**

Formant la majorité des membres en exercice

Absents : 13

Madame COJAN Marie-Pauline, 4^{ème} Adjointe au Maire a été élue Secrétaire.

- Vu la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française modifiée ;
- Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des 1er & 2ème & 5ème alinéas du C.G.C.T. ;
- Vu l'ordonnance n° 2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ;
- Vu le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs
- Vu le décret n°2011-1551 du 15 novembre 2011 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs ;

EN SA SEANCE DU 08 DECEMBRE 2015

ADOPTE

Article 1^{er} : Le tableau des emplois permanents à temps complet au titre de l'intégration des agents ayant vocation à intégrer sur leur demande pour accéder à un des cadres d'emplois de la fonction publique communale de la Polynésie française est modifié comme suit :

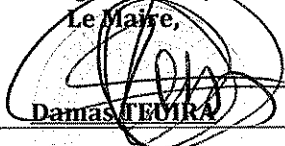
Spécialités	Cadre d'emploi	Grade	Diff	Nombre d'emplois
Administratif	Conception et encadrement	Conseiller principal		1
		Conseiller qualifié		3
		Conseiller		2
	Maitrise	Technicien principal		6
		Technicien		2
Application	Application	Adjoint principal	+1	11
		Adjoint principal provisoire		1
		Adjoint		6
Adjoint provisoire			1	
Exécution	Exécution	Agent principal		3
		Agent qualifié		-
		Agent		-
Technique	Conception et encadrement	Conseiller principal		-
		Conseiller qualifié		-
		Conseiller		-
	Maitrise	Technicien principal		1
		Technicien		1
Application	Application	Adjoint principal		9
		Adjoint principal provisoire		5
		Adjoint classe exceptionnelle	-4	1
		Adjoint		20
Exécution	Exécution	Agent principal		15
		Agent qualifié		15
		Agent		33

	Sécurité civile	Conception et encadrement	Lieutenant-Colonel Commandant Capitaine		- - -
		Maitrise	Lieutenant Major		1 -
		Application	Adjudant Sergent		- 3
		Exécution	Caporal-chef Caporal Sapeur		2 3 -
	Sécurité publique	Conception et encadrement	Directeur de police principal Directeur de police qualifié Directeur de police		- - -
		Maitrise	Chef de service de classe exceptionnelle Chef de service de classe normale		1
		Application	Brigadier Gardien Gardien provisoire	+3	4 11 1
		Exécution	Agent de sécurité publique principal Agent de sécurité publique qualifié Agent de sécurité publique		- - -

Article 2 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire
Après envoi à la subdivision administrative
le 11/12/2015
et affichage le 11/12/2015

Le Maire,

Damas TEUIRA

Fait et délibéré le 08 décembre 2015.
Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Maire,

Damas TEUIRA

